

Rapport moral et d'activités - exercice 2022

Assemblée Générale du 4 juillet 2023

PRÉAMBULE

L'année 2022 nous a montrés que les vieux projets inutiles et destructeurs de l'environnement avaient la vie dure : gare du triangle de Gonesse et son urbanisation associée, avenue du Parisis ou encore zone d'activité de Mériel.

Les températures caniculaires de l'été, la sécheresse record, les incendies de forêt (pas encore dans le Val d'Oise mais ce n'est sans doute qu'une question de temps) n'ont apparemment aucune prise sur un certain nombre de décideurs. La prise de conscience de nos concitoyens bien que réelle est également lente. En atteste, la vigoureuse hausse du trafic aérien observée sur l'aéroport de Roissy CDG.

On le voit, la tâche des Amis de la Terre n'a pas été facile encore cette année. Mais nous ne lâcherons rien !

PLACE DE L'ASSOCIATION

LIENS AVEC LES AMIS DE LA TERRE FRANCE ET LES AUTRES GROUPES LOCAUX DES AMIS DE LA TERRE

Bien qu'autonomes, les Amis de la Terre Val d'Oise (ATVO) sont membres de la fédération des Amis de la Terre France fondée en 1970, elle-même membre de la fédération des Amis de la Terre, premier réseau écologiste mondial.

A ce titre, les ATVO relaient les valeurs, positions et combats des Amis de la Terre France.

Thierry, notre président, ex-membre du Conseil fédéral continue d'assurer le lien avec les Amis de la Terre France.

Pour information, le conseil fédéral (CF) compte au moins 8 membres issus d'au moins quatre groupes locaux différents. Ces membres sont élus pour 3 ans et le CF est renouvelé par tiers à chaque assemblée fédérale des Amis de la Terre. Outre son rôle dans les prises de décision concernant les aspects financiers et la gestion des salariés (recrutement, fiche de poste...), le CF est surtout l'« instance politique » des Amis de la Terre. C'est le CF qui établit les priorités entre les actions à mener et qui décide des communiqués de presse.

Des réunions régulières entre groupes locaux sont organisés sous l'égide des Amis de la Terre France qui permettent de partager les expériences et mobilisations de chacun.

LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

De par leurs actions, les ATVO nourrissent un certain nombre de liens avec les acteurs de la société civile :

- Nous participons à de nombreuses commissions organisées par les services de la préfecture : Commissions de Suivi de Site (CSS, ex-CLIS pour les installations classées), Formation Sites et Paysages, Formation Carrière et Formation Nature de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Nous participons également à la commission départementale chargée de l'établissement de la liste des commissaires enquêteurs.

- Avec les collectivités locales au travers de manifestations communes : semaine du développement durable ou fête de la nature, par exemple, ou parfois de façon moins consensuelle lorsque les ATVO contestent certains de leurs projets portant atteinte à l'environnement.

LIENS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Les liens avec d'autres associations partageant les mêmes convictions sont nombreux notamment au travers de la formation de collectifs d'associations s'opposant à certains projets d'envergure départementale voire régionale ou nationale nuisant gravement à l'environnement. C'est le cas, comme pour les années précédentes :

- du Collectif « Pour le Triangle de Gonesse » (CPTG) prônant le maintien en terres agricoles du Triangle de Gonesse,
- du Collectif « Vivre sans BIP » s'opposant à la réalisation du tronçon central de l'axe à 2X2 voies routières de l'Avenue du Parisis,
- ainsi qu'au G.A.R.E, Groupement Associatif Roissy Environnement, de lutte contre les nuisances aériennes aux côtés de l'ADVOCNAR notamment et au collectif « Non au terminal T4 » créé en 2019 pour s'opposer à la construction du nouveau terminal de Roissy CDG.

qui regroupent chacun 10 à 15 associations et de nombreux militants.

Les liens avec Val d'Oise Environnement, l'autre principale association agréée pour l'environnement dans le département, sont également étroits et les actions concernant les grands dossiers environnementaux du département sont souvent menées de concert.

ORGANISATION INTERNE

Le fonctionnement des Amis de la Terre est fondé sur la démocratie interne et la participation des adhérents.

Au jour le jour, la gestion des actions est menée par un groupe restreint de 8 à 10 personnes qui ne demande qu'à s'étoffer. Point n'est besoin d'être un expert pour s'impliquer dans un dossier et c'est souvent dans l'action que les idées naissent et les connaissances s'acquièrent. Il est bien sûr certains domaines tels que les déchets ou l'urbanisme dans lesquels certains de nos membres chevronnés peuvent apporter une aide précieuse. Mais les bonnes volontés manquent et nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations qui nous sont adressées, qu'elles émanent de particuliers soulevant un problème local ou de divers organismes nous proposant des interventions à des débats et colloques. De même, ne pouvons-nous nous impliquer dans tous les sujets qui touchent à l'environnement de notre département et il nous faut être sélectifs.

L'effectif des adhérents est autour de soixante-dix.

La page Internet du groupe : <http://www.amisdelaterre.org/valdoise.html>, est alimentée par des articles relatifs aux actions que nous menons ou aux sujets que nous traitons.

Nous avons également une page Facebook et un compte Tweeter sur lesquelles apparaissent également de façon plus synthétique et plus réactive les événements que nous organisons ou auxquels nous participons.

TRANSPORTS

AVENUE DU PARISIS (BIP)

Les ATVO s'opposent fermement à cette 2X2 voire 2X3 voies routières devant relier à terme l'autoroute A15 à l'autoroute A1, qui est un désastre environnemental de par l'inévitable augmentation de la circulation automobile qu'elle va globalement générer. Conscients de la nécessité de mener la fronde collectivement aux côtés d'autres associations partageant les mêmes positions, les ATVO ont participé en 2011 à la création du Collectif *Vivre sans BIP* qui regroupe une quinzaine d'associations réclamant l'abandon de ce projet. Ils en sont aujourd'hui un des éléments moteurs.

Le Collectif s'est attaché à faire connaître sa position par le biais d'une page Facebook et d'un compte twitter..

A l'issue de l'enquête publique de 2015, le préfet a déclaré le tronçon Est du projet de Bonneuil-en-France à Groslay d'utilité publique. Les ATVO ont, aux côtés de VOE et de SOS Vallée de Montmorency ainsi que de deux riverains, déposé un recours contre le projet au tribunal administratif. Suite à la décision de mars 2018 du tribunal administratif de Cergy d'annuler la DUP, l'Etat et le Département se sont pourvus en appel. La cour administrative d'appel de Versailles a, dans son jugement du 19 septembre 2019, confirmé le jugement du tribunal administratif.

Le Conseil départemental s'est cependant pourvu en cassation auprès du Conseil d'Etat . En 2021, le Conseil d'Etat a renvoyé le dossier à la Cour d'appel administrative de Versailles sur la base d'une erreur de procédure. En juillet 2022, cette dernière a confirmé son premier jugement, à savoir l'annulation de la DUP. Cependant, le Département a annoncé dans la foulée un nouveau pourvoi en cassation et l'engagement d'études complémentaires sur le projet.

Ceci n'a pas entamé la détermination du Collectif qui reste très mobilisé pour qu'il soit mis un terme à ce projet.

NUISANCES AÉRIENNES

Depuis le début de la lutte contre le projet de Terminal 4 et la décision de sa suspension , la mobilisation des AT Val d'Oise contre l'augmentation du trafic aérien de Roissy et du Bourget n'a pas cessé .

En 2022 , le trafic de Roissy est moindre qu'en 2019 (avant pandémie) mais reprendra probablement de la même façon en 2023 et encore plus en 2024 avec les J.O . Le trafic du Bourget avec les jets privés a été lui-même multiplié par 4,6 entre 2020 et 2022 .

C'est le prochain PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) qui va décider du futur trafic aérien pour les 5 années à venir .

Or , à l'heure actuelle , il prévoit une augmentation du trafic de 180 000 vols /an ; Mauvaise surprise , ce chiffre correspond exactement à l'augmentation des vols si le Terminal 4 avait été construit. Le groupe G.A.R.E (Groupement des Associations Roissy Environnement) dont font partie les ATVO avait pourtant unanimement dit non à ce PPBE , en attente d'être validé par le Préfet .

La mobilisation des ATVO s'est faite comme l'année précédente à la fois pour le climat (au sein du Collectif Non au T4) mais aussi contre les nuisances sonores (une réalité subie par les populations du Val d'Oise), avec le collectif Non au T4 et l'ADVOCNAR .

En terme de stratégie , cela représente une multiplication des forces des associations car les deux motifs ont le même but : le plafonnement des vols de Roissy à 440 000 vols/an , la limitation des vols de nuit à 30 000 vols , et leur suppression à plus long terme .

ACTIONS

- La tenue de la page FB pour informer les militants des actions à venir , des résultats obtenus, des pétitions , participations aux Consultations du Public , et l'envoi de mails aux adhérents pour des mobilisations décisives .
- La participation à la mobilisation le 20/01/2022 à La Préfecture du Val d'Oise pour demander une entrevue au Préfet avant la Consultation du Public .
- Participation aux CCE (Commission Consultative de l'Environnement de Roissy et du Bourget) pour la première fois cette année , ou il est très difficile de faire entendre une voix allant à l'encontre du commerce et de toute limitation de l'usage de l'avion.

PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

La protection des espaces naturels et agricoles qui sont dans notre département soumis à une formidable pression urbanistique a été cette année encore un axe de mobilisation important.

Les ATVO participent à la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) qui donnent un avis consultatif sur toutes les modifications de documents d'aménagement (PLU, SCOT) impliquant la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Les ATVO sont également intervenus sur un certain nombre d'opérations projetées dans le Val d'Oise :

TRIANGLE DE GONESSE

Les ATVO participent au Collectif Pour le Triangle de Gonesse (CPTG) qui lutte pour le maintien du caractère agricole de cette zone. Le fait marquant de 2022 a été l'accélération du chantier de la ligne 17 nord et la maintien du projet d'une cité scolaire sous les avions associé à l'hypothétique déménagement d'une administration sur le triangle.

Le Collectif a organisé ou participé de nombreux événements durant cette année parmi lesquels :

16 février 2022 : Diffusion de tracts devant le ministère de la Transition Écologique sur l'urgence de sauver les terres agricoles d'Ile-de-France.

5 et 19 mars : Pétition des habitant-es au 1er Ministre, pour l'amélioration des transports du quotidien et l'abandon de la gare en plein champ et de la ligne 17 Nord : en deux week-end du mois de mars, 1116 signatures ont été recueillies sans difficulté sur la voie publique dans Gonesse.

8 mai : Le pique-nique géant sur le Triangle de Gonesse a réuni plus d'une centaine de participant.es

16 septembre : Soirée réussie à Paris pour la mobilisation contre l'urbanisation des terres agricoles à Gonesse et Saclay. Organisée par le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) et le Collectif contre la ligne 18 (CCL18). Cette soirée « URGENCE Terres agricoles d'Île-de-France en danger » a réuni environ 500 personnes dans la salle Olympe de Gouges à Paris

A partir de mai, des ZADimanche ont également été régulièrement organisées sur le triangle.

Enfin, l'activité juridique est restée soutenue pour contester les documents d'urbanisme liés à la gare et à l'urbanisation du triangle.

PLU DE MÉRIEL

Suite à notre décision en 2021 de porter l'affaire du défrichement contesté d'une partie du Bois des Garennes à Mériel devant la Cour de Cassation, et suite à l'avis prudemment optimiste de notre avocat spécialisé Me Lecuyer, notre activité en 2022 a été constituée d'échanges avec lui pour affiner l'argumentaire à développer devant la Cour.

L'audience s'est tenue en audience publique le 8 décembre 2022, avec une intervention a priori favorable du Procureur Général, et la décision devait être annoncée en janvier 2023.

L'enjeu était d'importance, car une nouvelle décision prise par de nouveaux juges, cassant le non-lieu prononcé en 2021 par la Cour d'Appel de Versailles devrait déboucher sur la mise en examen du propriétaire du bois, M. St Yrian pour défrichement non autorisé, et, ce faisant, créer une jurisprudence utile pour l'avenir de la protection des massifs boisés en général.

DIVERS

PCAET PLAINE VALLEE

La communauté d'agglomération de Plaine Vallée a initié l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Ce plan est supposé décliner les actions que comptent prendre la collectivité pour réduire son impact sur le climat et adapter son territoire aux changements climatiques.

Les ATVO ont participé aux ateliers de concertation organisés par Plaine Vallée. Ils ont avec d'autres associations établi un cahier d'acteur présentant leurs positions.

Ce cahier d'acteur a été communiqué aux élus de l'agglomération et des rencontres ont été organisées avec les maires des différentes communes la composant pour le présenter.

AMAZON BEAUCHAMPS

Sur l'ex parcelle « 3M » à Beauchamps, Amazon a un projet d'implantation d'un site logistique. Ce site en bordure d'habitation créerait un important trafic de poids lourds source de pollution et de nuisances. Au-delà des effets locaux, les Amis de la Terre dénoncent les pratiques sociales de cette entreprise et le effets qu'engendre le modèle qu'elle incarne : surconsommation, artificialisation des sols, destruction nette d'emploi...

Les ATVO (Elisabeth) ont rejoint le collectif BARDE de lutte contre cette implantation avec le support du chargé de mobilisation aux Amis de la Terre France sur la campagne surproduction / Amazon. Les ATVO ont participé les 24 et 25 mars au déploiement de l'immense banderole sur la rambarde du pont de Grenelle, devant la Tour Eiffel. Cette banderole dénonçait la mansuétude des pouvoirs publics à l'égard de la compagnie.

BASSINE DE BANTHELU

Les ATVO se sont mobilisés contre la bassine situé à Banthelu. Cette bassine a été construite par un agriculteur local de façon illégale en contradiction avec le PLU de la commune. Le forage dans la nappe destiné à le remplir était également non conforme.

Les ATVO se sont joints à d'autres associations pour porter un recours au tribunal administratif de Cergy contre l'autorisation de forage accordée par la préfecture.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

ACTIONS DIVERSES

Les Amis de la Terre ont participé à la fête de la nature à Deuil-la Barre en mai.

A la suite de la projection du documentaire sur Greta Thunberg et le mouvement de la jeunesse mondiale pour le climat, les Amis de la Terre Val d'Oise (Thierry) ont animé le 26 novembre un débat au cinéma L'Antarès de Vauréal sur le changement climatique et les moyens d'y faire face.

TRAITEMENT DES DÉCHETS ET CARRIÈRES

Les ATVO participent à un certain nombre de Commissions Locales d'Information et de Surveillance (CLIS) devenues Commissions de Suivi de Site (CSS) : CGECP - syndicat Aurore- St Ouen l'Aumône, AZUR ARGENTEUIL, Placoplâtre et Lafarge-plâtre, MRF, SAREN, SIAAP, VAL'Horizon et Aravis, Valdeve. Ces CSS ne se réunissent pas tous les ans et le suivi des installations n'est donc malheureusement pas continu.

Nous avons cette année participé aux CSS :

- De la SAREN le 20 juin
- De Val'Horizon le 7 juillet

Nous sommes également membres de l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France) et participons au suivi du PREDMA (Plan Régional d'Élimination des Déchets d'IdF).

PERSPECTIVES POUR 2023

Il est prévu bien sûr de continuer les actions de terrain dans notre département : lutte contre les projets inutiles et destructeurs de l'environnement, sensibilisation des citoyens...

Vincent Gayraud

Porte-parole des Amis de la Terre Val d'Oise



Thierry Avramoglou

Président des Amis de la Terre Val d'Oise

